



Création de l'Association Droit au Vélo de Saint-Omer

Jeudi 18 décembre 2014

Maison des associations de Saint-Omer

Les participants

Qui a participé ? **41 personnes** : 25 hommes et 16 femmes

Où habitent-ils(elles) ? 27 Saint-Omer, 5 Longuenesse, 4 Arques, 2 Wizernes, 2 Zudausques et 1 Blendecques

Quelle est leur pratique du vélo ? 10 uniquement en loisirs (ou sport), 6 uniquement pour les déplacements utilitaires, 21 pour les déplacements utilitaires et de loisirs. 4 personnes soulignent qu'elles utilisent rarement le vélo.



Introduction (Rémi – Correspondant local de l'Adav)

Remerciements :

- ➔ Aux participants d'être venus nombreux ce qui montre l'intérêt pour la question des déplacements à vélo.
- ➔ A Mme Manuella Cheval, adjointe au Maire de St-Omer pour sa présence et la mise à disposition de la salle.

Rémi, à l'origine de la création de l'Adav St-Omer, se présente :

Rémi Manier – 27 ans – habite Saint-Omer depuis 2 ans et demi

Rémi utilise le vélo au quotidien pour aller au travail (St-Omer à Arques), faire ses courses et se balader.

Pourquoi Rémi s'est-il engagé à créer cette association ?

D'abord des **difficultés** :

- Sentiment d'**insécurité** lors des déplacements à vélo car dans les rues la place de la voiture est dominante.
- Peu d'**aménagement**s pour les vélos et quand ils existent, ils ne sont **pas adaptés** ou sont mal entretenus.

Ensuite, le sentiment qu'**il y a quelque chose à faire !**

- Parce que le **territoire se prête bien à l'usage du vélo** avec des villes qui « se collent » et des petites distances (St-Martin-au-Laërt, St-Omer, Longuenesse, Arques = tout en moins de 5 km).
- Développer le vélo permettrait de **rendre plus agréable le cadre de vie** avec un partage plus important entre piétons, vélos, transports en commun... et toujours des voitures mais en moins grand nombre.
- Des gens se déplacent aujourd'hui en vélo sur l'agglomération, on en croise !
- Beaucoup de gens paraissent « coincés » dans leur voiture (dans les bouchons, pour trouver une place de stationnement...) ; peut-être ne pensent-ils pas aujourd'hui à se déplacer en vélo mais pourraient l'imaginer si on leur montre que c'est possible !

Qu'est ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui ?

- Réflexion sur la création de l'association avec Emeline, bénévole.
- Fin octobre 2014 - **Rencontre de Rémi avec Sébastien Torro-Tokodi, salarié de l'Association Droit au Vélo.**
Au départ, question de savoir s'il faut créer une association indépendante locale ou se rattacher à l'Association Droit Au Vélo régionale. Rémi connaissait l'impact de l'ADAV sur l'amélioration de la part du vélo à Lille d'où l'intérêt de s'appuyer sur cette association qui existe depuis 30 ans et compte déjà plusieurs antennes en région. L'ADAV rassemble plus de 2 000 adhérents, l'intérêt de la rejoindre est de s'appuyer sur ce réseau, sur l'expérience des différentes antennes et de bénéficier des compétences des salariés qui sont en plus très réactifs et sympas !
- Novembre : Participation de Rémi et d'Emeline à une **journée de formation des Correspondants locaux** organisée à Lille par l'ADAV. Celle-ci a permis de rencontrer d'autres bénévoles et de se former (code de la route, réglementation, équipements les plus adaptés selon les contraintes du lieu et leur usage...)
- Début décembre : Sébastien et Michel Anceau, directeur de l'ADAV, rejoignent Rémi à St-Omer pour un **premier repérage** des axes principaux de l'agglomération et des équipements existants.
Rencontre avec Muriel Volle et Manuella Cheval, Adjointes au Maire de St-Omer : bonne écoute et intérêt manifesté de développer la place du vélo en ville.
- Début décembre : Rémi participe à la première **réunion de concertation avec les habitants sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)**, organisée par la Communauté d'agglomération de Saint-Omer (CASO).
Constat du diagnostic réalisé dans le cadre du PLUI : la place de la voiture est dominante sur l'agglomération et une politique doit être engagée pour développer les modes actifs de déplacement (marche et vélo).
Chiffres significatifs : dans la CASO, 73 % des déplacements se font en voiture, 19 % par la marche à pieds, 4 % en transports en communs, 2 % à vélo. 50 % des déplacements font moins de 3 km.
Lors de la réunion, de nombreux habitants se sont exprimés pour demander de faciliter les déplacements en vélo par de meilleurs aménagements cyclables (plus de 10 interventions).
Marc Thomas, Vice-Président en charge des Transports, et Benoît Cousin, du service urbanisme de la CASO, ont souligné la volonté de l'intercommunalité de développer la pratique du vélo comme moyen de déplacement.
- A l'issue de cette réunion, Joël Prunier a rejoint la (petite) équipe bénévole de l'Adav St-Omer en s'impliquant notamment sur la communication pour cette réunion.

Qu'est ce que l'ADAV ? *(Emeline et Sébastien)*

Depuis 1982, l'Association Droit au Vélo (ADAV) milite pour le développement du vélo en ville dans toute la Région Nord-Pas de Calais. Pour présenter le rôle que peut avoir une antenne de l'ADAV dans une ville, une vidéo est présentée sur l'antenne locale de Valenciennes : <http://vimeo.com/64491860>

Plus d'informations sur l'ADAV :

- Lire la présentation générale de l'association : <http://www.droitauvelo.org/Droit-au-velo>
- Découvrir la plaquette : <http://www.droitauvelo.org/DOC/FICHES/fiche0.pdf>
- Consulter le diaporama de présentation de l'association : <http://www.droitauvelo.org/DOC/DIAPPO/ADAV2010.pdf>
- Des renseignements sur l'adhésion : <http://www.droitauvelo.org/Adherer>

Et vous le vélo : ça roule ? (Participation de toutes et tous)

Chacun est invité à s'exprimer sur sa pratique du vélo dans l'agglomération. Sont présentés ci-dessous les commentaires des participants (environ 30 personnes)

MA MOTIVATION : Pourquoi je me déplace en vélo ? Pourquoi j'aimerais le faire ?



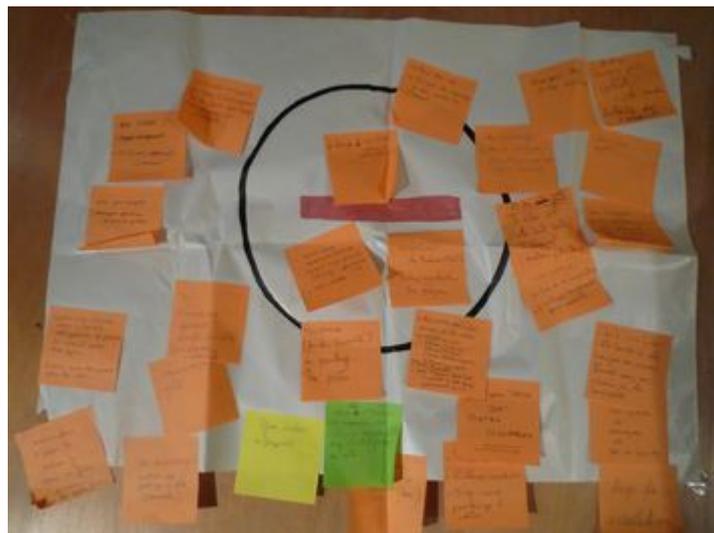
- Dépense physique, aspect écologique, aspect sportif
 - C'est plus agréable que la voiture, écologique
 - Gain de temps, le plaisir de faire du sport
 - C'est marrant, rigolo : on se promène là où les voitures ne peuvent pas aller
 - La liberté
 - Gain de temps
 - Dépenser moins d'énergie, plus rapide
 - Loisir
 - C'est plus agréable, indépendance, autonomie, facilité
 - Sensibilité écologique, sport/santé
 - Rapidité de déplacement, économique, écologique
 - Écologie, économie, dépense physique
 - Balade, économie, pas polluant, tourisme
 - Économique, gain de temps, plaisir de découvrir la ville, le marais, la campagne
 - Gagner du temps proprement et regard sur la ville
 - Pour raison de santé, je ne conduis plus. Le vélo est mon moyen de déplacement quotidien + plaisir, écologie
 - Pour aller travailler et pour déplacements locaux
 - Gain de temps, soucis de pollution, gain d'argent pour les petits trajets urbains (> consommation)
 - Plus agréable, écologique, pratique sportive en plus
 - Un loisir, santé, un moyen de déplacement urbain, partage et éducation auprès des enfants et adultes
 - Gain de temps, plus agréable surtout quand il fait beau
 - Économie, rapidité, plaisir
- Rapidité de déplacement, plaisir, déplacements domicile/travail
 - Distance courte pour aller au travail, écologique, sport agréable
 - C'est bon pour la santé (normalement), prendre le temps de voir ce qui se passe autour
 - Démarche écolo, trajet plus sympa (canal plutôt que boulevard), santé
 - Mode de déplacement le plus adapté à mes trajets, convictions écolos, santé/activité physique
 - Je préfère le vélo à la marche (bon rythme) ou à la voiture (quand c'est possible)

Ma motivation – à retenir

Pour les participants, les déplacements quotidiens en vélo permettent un gain de temps et des économies. Faire du vélo, c'est agréable et bon pour la santé ! Sur un vélo, on profite plus de sa ville, des paysages... Moyen de transport non polluant, le vélo est bon pour notre environnement !

CE QUI ME GÊNE : Quelle(s) principale(s) difficulté(s) pour me déplacer en vélo ? Qu'est ce qui m'empêche de me déplacer en vélo ?

- Manque de parkings, de pistes cyclables, de connexions et d'entretien de l'existant
- Manque de pistes cyclables
- Les côtés dangereux
- Les risques de circulation en ville : voitures + routes étroites (même pour les piétons)
- Circulation importante dans St-Omer et place de parkings
- Ne pas pouvoir laisser le vélo dehors, pas de pistes cyclables, être seule à vélo (non pas au niveau de la sécurité mais au niveau de la convivialité)
- Qualité des voies cyclables, manque de voies, pas en sécurité
- Trop de circulation
- Pas d'aménagements, pas de civisme, place trop importante de la voiture
- Problème des rues pavées, le vélo à « le cul entre 2 chaises » (entre piétons et voitures)
- La concurrence vélo, auto, piétons au lieu de la coopération, la voiture imposante, pas de sécurité
- Peur du vol, manque de courage le soir après le travail
- Comportement des automobilistes, pistes cyclables pas propres
- Les liaisons inter-cités au sein de la CASO pas adaptées au vélo (St-Omer-Wizernes / St-Omer-Tilques / St-Omer-Blendecques / Setques-Lumbres), ville St-Omer impossible sauf sens interdit
- Pas ou peu de pistes cyclables
- Aucun aménagement, violence routière, trop rares parkings à vélos
- Danger : rues étroites, absence de couloirs réservés
- Absence de pistes cyclables
- Maman a peur à cause des voitures : je peux me faire écraser dans les petites rues de Saint-Omer
- Pas d'aménagements surtout les parkings à vélo couverts



- Voiture provoque un sentiment d'insécurité, manque d'aménagements (parkings, giratoires...), sens interdits
- Absence (ou faible quantité) de parkings et pistes
- Danger avec les voitures et les camions (peur)
- Gêne : rue St Bertin en mauvais état, rue de Dunkerque trop étroite pour la pratique du vélo
- Grosse circulation = danger
- La sécurité m'inquiète... Pas assez d'aménagements, pas de local pour ranger mon vélo chez moi
- Problème sécurité, manque d'aménagements, pour les trajets professionnels transpiration
- Ville peu adaptée, manque de parkings couverts et protégés
- Centre ville : trop de sens interdits, obligation de prendre les grands axes me gêne (grands axes dangereux pour les vélos)
- Absence de parcours directs en vélo (sens interdits = détours)

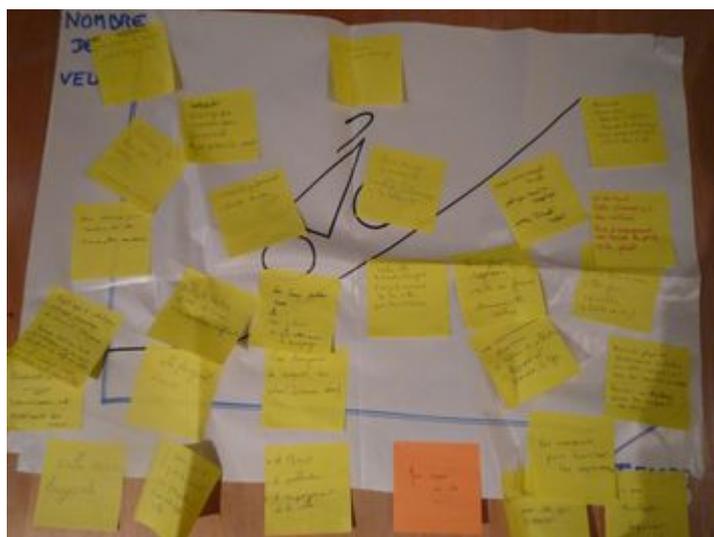
Ce qui me gêne – à retenir

C'est le manque d'aménagements que soulignent les participants : pistes et bandes cyclables, parkings... La circulation et la place importante de la voiture font peur, tout comme le risque de se faire voler son vélo. Les sens interdits du centre de Saint-Omer obligent à faire des détours ce qui n'incite pas à la pratique du vélo.

POURQUOI DEVELOPPER LE VELO : Pourquoi suis-je là ce soir ? Qu'est ce qui me motive à m'impliquer pour développer le vélo ?

- Le plaisir de rouler aux Pays-Bas
- Écologique, économique, conviviale, bon pour la santé
- Diminuer les liens avec la voiture
- Une solution pour rendre la ville encore plus agréable
- Intérêt professionnel, qualité de vie
- Pour le calme, prendre le temps, voir les choses différemment
- Car j'aime, on voit mieux le paysage
- Ville plus agréable à vivre
- Pas toujours de respect des vélos (distance de sécurité)
- Espère que le politique anticipe davantage la demande citoyenne, pourquoi étant au sud de la Belgique on ne sait pas relever le défi du vélo, le Conseil municipal des jeunes de St-Omer s'est saisi de la question du vélo
- Écologique et sécuriser la pratique du vélo
- Ville moins bruyante
- J'aimerais qu'il y ait des circuits de promenade dans notre belle ville
- Moins de bruit, moins de pollution, moins d'engorgement de la ville
- Ville où l'on respire davantage
- Faire changer les mentalités des élus et des audomarois, la sécurité
- Contre les embouteillages, l'envahissement de la ville par les voitures
- Mieux respirer en ville
- Pour mieux respirer, rester en forme et diminuer la voiture
- Environnement plus sain, moins de pollution, respirer et prendre le temps

- Mieux-vivre ensemble, mieux vivre en ville, participer à la transition énergétique, montrer l'exemple (enfants)
- Convivialité, mieux vivre, diminuer la pollution, découverte de l'environnement quand on sort de la ville ou dans la ville
- Moins de bruit, réelle alternative à la voiture, problème d'engorgement aux heures de pointe, moins de pollution
- Être dans une ville plus agréable (qualité de vie)
- Motiver plus de personnes à se déplacer en vélo, notamment sur les courtes distances, pouvoir se déplacer avec les enfants en vélo
- Des connexions pour faciliter les déplacements
- Pour une ville plus douce avec des gens moins stressés
- Pour développer la pratique du vélo



Pourquoi développer le vélo – à retenir

Les participants souhaitent faire évoluer les mentalités pour que davantage de personnes considèrent le vélo comme un mode de déplacement en ville. Ils souhaitent aussi pouvoir relayer leurs demandes auprès des collectivités locales pour des aménagements adaptés.

Le vélo apparaît comme une alternative à la voiture qui cause aujourd'hui de nombreux problèmes en ville : saturation, stationnement, bruit, pollution... Développer le vélo, c'est imaginer une ville plus agréable.

Enfin, le vélo est un outil de préservation de l'environnement et de lutte contre la pollution.

Et maintenant, on fait quoi ? (Rémi)

L'objectif de la réunion est de fédérer des adhérents et de mobiliser des bénévoles pour soutenir les actions et les mener.

Quel peut-être votre rôle ?

1. **Soutenir l'association :**
 - **En s'intéressant** à ses actions et en y participant.
 - **En adhérant** à l'association = le nombre d'adhérent permettra de montrer que l'association a du poids, qu'elle représente des utilisateurs du vélo (pour adhérer : <http://www.droitauvelo.org/Adherer>)
 - **En parlant de l'association** pour attirer de nouveaux adhérents mais aussi pour montrer qu'il est possible de se déplacer en vélo !
2. **Signaler** des travaux, des points noirs que vous repérez, une réunion dans votre commune qui traite de la mobilité... pour que l'Adav puisse s'informer et agir (par mail > saintomer@droitauvelo.org)
3. **S'engager** au sein de l'association

Trois groupes de travail sont créés :

- **Groupe animation et coordination de l'Adav St-Omer**
Rémi est aujourd'hui identifié comme correspondant local : il est chargé de l'animation de l'antenne, de la coordination des activités, de la communication (presse, facebook...) et il représente l'association sur le territoire. La création de l'antenne permet de répartir ces rôles entre plusieurs bénévoles.
- **Groupe État des lieux du territoire**
Ce groupe sera chargé de réaliser un diagnostic des équipements cyclables existants sur le territoire, de repérer des itinéraires qui nécessitent des équipements et de faire des propositions d'aménagements.
- **Groupe Actions de sensibilisation**
Ce groupe sera chargé de définir les actions de sensibilisation à mener auprès des habitants (marquage, éclairage, balade à vélo en ville, vélo-école...) et de les mettre en place.
Une action de sensibilisation à l'éclairage est prévue au début d'année 2015 en gare de St-Omer (date à définir)

Les participants à la réunion ont pu s'inscrire sur ces différents groupes de travail. Il est également possible de les rejoindre (si vous êtes intéressé(e), contacter Rémi par mail > saintomer@droitauvelo.org).

Les bénévoles de l'Adav Saint-Omer – liste à l'issue de la réunion, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Groupe Animation et coordination : François Mulet, Xavier Neuville, Emilie Lacour, Ahmed Miraoui, Tony Darques, Rémi Manier, Joël Prunier

Groupe Etat des lieux : Tanguy Cadet, Albert Millot, Delphine Panossian, Xavier Neuville, Michel Bonne, Anne-Marie Flandrin, Jacques Bocquet, Yves Fasquelle, Thibault Georges, Jacky Huck, Rémi Manier, Joël Prunier

Groupe Actions de sensibilisation : Michel Bonne, François Mulet, Perrine Morin, Emilie Lacour, Ahmed Miraoui, Tony Darques, Rémi Manier, Joël Prunier, Emeline Laidet